**Décriminalisation du sans-abrisme et de la pauvreté**

L’asbl Infirmiers de rue travaille depuis 2006 à la réinsertion des personnes sans-abri à Bruxelles et à Liège. Depuis 2013, nous sommes un des acteurs de relogement via le dispositif de “Housing-First” en Belgique.

Nous avons consulté nos collègues de terrain pour récolter leurs avis sur la question de la criminalisation des comportements des personnes sans-abri à Bruxelles et à Liège.

Dans ce document nous avons listé ces situations, et nous y avons ajouté les lois liées. Lorsque la législation n'était pas disponible, nous avons joint un article de presse à ce sujet.

Il a été constaté de la criminalisation dans l’espace public, mais également des discriminations liées à la situation de sans-abrisme des personnes.

Enfin, même si l’on ne peut pas parler de criminalisation à proprement parler, il a été constaté qu’au niveau administratif, les amendes et la lourdeur administrative compliquent la vie de notre public.

1. **Espace public**
2. Règlement anti-mendicité dans l’espace public

* en région de Bruxelles-Capitale

Le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l’exclusion sociale, en collaboration avec l’Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains ont rédigé un cahier de jurisprudence à ce propos.

Service de lutte contre la pauvreté , la précarité et l’exclusion sociale, l’Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains, *La réglementation de la mendicité sous l'angle des droits humains: Etude de la réglementation de la mendicité en Belgique et l’impact de l’arrêt Lacatus et de la jurisprudence du Conseil d’Etat*, Cahier de jurisprudence n°3, mai 2023, <https://luttepauvrete.be/wp-content/uploads/sites/2/2023/05/Cahier_Lacatus-FR_04-05-2023.pdf> (consulté le 12 septembre 2023).

* en Wallonie, pour la ville de Liège

La mendicité est régulée à Liège, où elle est permise dans certaines zones et à certains moments du calendrier. La loi sur la mendicité représente un réel problème à Liège pour les personnes sans-abri, parmi nos patient·e·s, nombreux celles et ceux qui cumulent des amendes à ce sujet. Et si les sanctions de police sont trop nombreuses pour une même personne, elles risquent un passage en cellule, voire en prison.

Conseil communal, *Règlement de police relatif à la mendicité*, séance du 25 juin 2001,

<https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/securite/bureau-de-police-administrative/reglements/reglement-de-police-relatif-a-la-mendicite-25-06-201.pdf> (consulté le 12 septembre 2023).

La rtbf, *La mendicité, un droit humain à respecter : la Ville de Liège est-elle dans l'illégalité ?*, article en ligne, 26 avril 2023,

<https://www.rtbf.be/article/la-mendicite-un-droit-humain-a-respecter-la-ville-de-liege-est-elle-dans-l-illegalite-11188858> (consulté le 12 septembre 2023).

1. La répression de la consommation d'alcool sur la voie publique

* en région de Bruxelles-Capitale

Cette législation varie d’une commune bruxelloise à une autre.

Carte blanche à ce sujet: La Libre, *Chasser les plus précaires de l’espace public est une politique violente et irresponsable*, 29 juin 2023, <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2023/06/29/chasser-les-plus-precaires-de-lespace-public-est-une-politique-violente-et-irresponsable-CIPPQLKLERHA3CETTY3MZ3AO6Q/> (consulté le 12 septembre 2023).

* en Wallonie, pour la ville de Liège

A Liège, il y a également beaucoup de consommation de drogue (cocaïne et héroïne) en rue, et ce malgré l'existence de la salle de consommation.

La rtbf, *Drogue: les salles de consommation à moindres risques sont-elles efficaces?,* 12 juin 2023,

<https://www.rtbf.be/article/drogue-les-salles-de-consommation-a-moindres-risques-sont-elles-efficaces-11211864>(consulté le 15 septembre 2023).

1. La situation d’une personne sans-abri saoule, et qui a été placée en cellule de dégrisement pendant une nuit

* en région de Bruxelles-Capitale

Si la personne avait eu un logement, elle aurait été chez elle, et non pas en cellule.

Arrêté-Loi relatif à la répression de l'ivresse du 14 novembre 1939,

<https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1939111430> (consulté le 12 septembre 2023).

* en Wallonie, pour la ville de Liège

Il arrive très fréquemment que les personnes soient placées en cellule de dégrisement pour cause de consommation excessive d’alcool et également de drogues.

Arrêté-Loi relatif à la répression de l'ivresse du 14 novembre 1939,

<https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1939111430> (consulté le 12 septembre 2023).

1. **Transports en commun**

Lors de leurs déplacements, les personnes reçoivent des amendes car elles n’ont pas les moyens d’acheter des titres de transport.

Les tarifs des frais en cas de voyage sans titre de transport valable au sein des véhicules de la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB), <https://www.stib-mivb.be/article.html?l=fr&_guid=601e9422-317d-3a10-a9a1-ee33cbd438a9#:~:text=107%20%E2%82%AC%20la%20premi%C3%A8re%20fois,nom%20d'une%20autre%20personne>. (consulté le 12 septembre 2023).

1. **Milieu hospitalier**

Suite à une non présentation à un RDV médical des frais sont réclamés (indemnités forfaitaires, intérêts de retard, frais administratifs), et en cas de non-paiement la situation aboutit à la réclamation des factures impayées via des sociétés de recouvrement, huissiers de justice, ou des avocats.

Pas de législation trouvée.

L’Echo, *A partir de septembre, le premier rappel d’une dette sera gratuit*, 11 aout 2023, (consulté le 12 septembre 2023). <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/general/a-partir-de-septembre-le-premier-rappel-d-une-dette-sera-gratuit/10486099.html>

1. **Pandémie de covid**

Lors de la pandémie du covid, certains de nos patient·es en rue ont reçu des amendes administratives de 250 euros, parce qu'ils et elles étaient en rue alors qu'on était en période de confinement.

Arrêté royal n° 1 portant sur la lutte contre le non-respect des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 par la mise en place de sanctions administratives communales, <https://etaamb.openjustice.be/fr/arrete-royal-du-06-avril-2020_n2020020733.html> (consulté le 12 septembre 2023).

Tatti D., *Les sanctions administratives communales à Bruxelles à l’épreuve de la crise de la COVID-19*, Brussels Studies, Collection générale, n° 180, 21 mai 2023, URL : <http://journals.openedition.org/brussels/6794> (consulté le 12 septembre 2023).

1. **Discrimination et bien-être animal**

* en région de Bruxelles-Capitale

Une dame dont le chien a été saisi, car les voisins auraient eu des aprioris sur elle étant donné qu'elle était sans-abri. Madame a dû payer 250 euros afin de récupérer son chien.

Législation bien-être animal Région de Bruxelles-Capitale : art 34 quater de la Loi relative à la protection et au bien-être des animaux du 14 août 1986, <https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1986081434&table_name=loi> (consulté le 12 septembre 2023).

* en Wallonie, pour la ville de Liège

Une situation similaire a été reportée à Liège.

Législation bien-être animal Région wallonne : Parlement de Wallonie, *Code wallon du Bien-être animal*, 03 octobre 2018, <https://www.wallonie.be/sites/default/files/2019-04/code_wallon_bea.pdf>

(consulté le 12-5 septembre 2023).